



KASSOUMAÏ 78

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS HOUDANAIS

COMMUNE DE SUELLE / CASAMANCE - SÉNÉGAL

Procès Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 5 juin 2026

Le 5 juin 2026 à 19h00, les membres de l'association Kassoumai 78 se sont réunis en Assemblée Générale dans la salle polyvalente de Richebourg sur convocation en date du 18 mai 2026.

Seize membres sont présents et neuf ont donné pouvoir à un des membres présents.

La présidence est assurée par Monsieur Zablotzki, Président, et le secrétariat par Madame Prestaut.

L'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement prendre des décisions à la majorité.

Ordre du jour

- 1 Lecture du rapport moral suivi de son approbation
- 2 Présentation du rapport financier suivi de son approbation
- 3 Election du Comité Directeur
- 4 Présentation des Responsables de commission et de leurs membres
- 5 Montant de la cotisation 2026

PREMIERE RESOLUTION

Monsieur Zablotzki lit le rapport moral qui décrit les activités des différentes missions : santé, éducation, couture, travaux, développement durable, voyages.

Il remercie tous les membres des missions, les partenaires, les donateurs, les fondations, les entreprises, les collectivités locales et régionales qui sont aux côtés de l'association.

Il souligne que c'est la 34^{ème} Assemblée Générale de l'association.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

HÔTEL DE VILLE - 78550 HOUDAN
SIRET 533 304 747 00017 - N° D'AGREMENT 0781004222

ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

www.kassoumai78.org



KASSOUMAÏ 78

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS HOUDANAIS

COMMUNE DE SUELLE / CASAMANCE - SÉNÉGAL

DEUXIEME RESOLUTION

Madame Courty présente le rapport financier et les différentes rubriques : partenariats, missions...

Le résultat de l'exercice 2025 est de -6 776,34 euros au 31 décembre.
Voir rapport financier.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

(Élection du Comité Directeur)

Sont élus :

- Trois représentants des communes ayant un partenariat : **Christian Milébé-Vaz** pour Bazainville, **Guy Yvart** pour Dammartin-en-Serve, **Monique Saul** pour Houdan,
- Un représentant des personnes morales : **Roger Diedhiou** pour ADECOR,
- Pour les responsables de Mission : **Laurent Jouanneau**, **Françoise Tétart**, **Christine Zablotzki**, **Bernadette Courty**, **Marc Zablotzki**.

QUATRIEME RESOLUTION

Les responsables et membres de Mission sont les suivants :

- Mission scolaire Commune de Suelle : Florence Thibault, Gérard Courtelle, Christine Davoust-Graffard, Patricia Delalande, Françoise Maïna, Isabelle Prestaut, Françoise Tétart.
- Mission Santé : Bernadette Courty, docteur Françoise Petit, Monique Saul, Marc Zablotzki. Le poste de responsable est toujours à pourvoir.

HÔTEL DE VILLE - 78550 HOUDAN
SIRET 533 304 747 00017 - N° D'AGRÈMENT 0781004222

ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

www.kassoumai78.org



KASSOUMAÏ 78

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS HOUDANAIS

COMMUNE DE SUELLE / CASAMANCE - SÉNÉGAL

- Mission travaux : Loïc Maillier, Marc Zablotzki.
-
- Mission Développement durable : Laurent Jouanneau, responsable, Pierre Chauvin, Françoise Tétart, Gérard Courtelle.
- Mission Centre de formation couture : Françoise Tétart.
- Mission Evènementiel : Christine Zablotzki, Julien Bourgogne, Christine Cordiez, Isabelle Siméon, Francine Duval.
- Communication : Françoise Tétart.
- Site Internet: Christine Zablotzki, Maryannick Orvoen.
- Adhésions : Bernadette Courty, Christine Zablotzki
- Représentant de l'association au Sénégal : Sadibou Coly.
- Mission voyages solidaires :

Notre association étant reconnue d'intérêt général, elle ne peut pas organiser de voyages « touristiques », l'organisation des voyages de l'association est donc assurée par la présidente de l'association Kadiaor, Christine Zablotzki.

CINQUIEME RESOLUTION

Il est proposé de ne pas modifier la cotisation qui est de 20 euros.

L'Assemblée Générale approuve ce maintien de la cotisation annuelle à 20 euros.

HÔTEL DE VILLE - 78550 HOUDAN
SIRET 533 304 747 00017 - N° D'AGRÉMENT 0781004222

ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

www.kassoumai78.org



KASSOUMAI 78

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS HOUDANAIS

COMMUNE DE SUELLE / CASAMANCE - SÉNÉGAL

Election du Bureau par le Comité Directeur

Marc Zablotzki, Président, **Bernadette Courty**, Trésorière, **Isabelle Prestaut**, Secrétaire, sont candidats à leur succession.

Isabelle Prestaut est démissionnaire de son poste de secrétaire

Christine Zablotzki est nommée secrétaire intérimaire en l'absence d'*autres candidatures*.

Je tiens à remercier tout particulièrement Isabelle pour son implication, son dévouement au service de l'association depuis sa création. Elle ne nous abandonne pas, puisqu'elle reste membre de Kassoumai 78.

L'Assemblée Générale du 5 juin 2026 est close à 20h16.

Le Président
Marc Zablotzki

La Trésorière
Bernadette Courty